MAIRIE de SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE
Département de la Loire
secretariat.mairie@saint-julien-molin-molette.fr
www.saint-julien-molin-molette.fr
Tel : 04 77 51 51 11

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2021

Etaient présents :
ELIE Céline, BAAS Isabelle, PLASSON Fabien, DUMAS Patricia, PERRIN Nans, BUSCA Gilles, MARTIN Christophe, RIVOIRE Nadège, TREMOULHEAC Estelle, ROBIN Christine, VAGNON Alexandre, CAREIL Étienne, THIOLLIERE Paul, MARTIN Yvan, GRANJON Agnès.

Fabien Plasson est nommé secrétaire de séance

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

I -Demande de subvention DETR

2 Dossiers seront présentés pour ces demandes de subvention,
- le cheminement piétonnier,
- le changement des chaudières à la salle des fêtes pour un montant estimé de 80 000 €

Le conseil municipal autorise Mme la maire à faire toutes les démarches utiles à ces dossiers

II- Règlement et Tarifs du marché

Le marché de Saint-Julien-Molin-Molette se développe depuis 2020, il apparaît nécessaire de créer un règlement et de modifier les tarifs.
Extrait du règlement :
le m*arché d'approvisionnement se* tient sur la Grand Place, le mardi de 7h00 à 12h00.
En fonction du nombre de commerçant-e-s présents, le marché pourra s'étendre en direction du bâtiment de la mairie. Toute vente ou exposition sur la voie publique est interdite en dehors des emplacements définis.
La place est ré-ouverte au stationnement et à la circulation à partir de 14h.
Tarifs proposés : - 0.15 € par mètre linéaire pour un abonnement sans électricité
- 0.20 € par mètre linéaire pour un abonnement avec électricité

Le conseil municipal approuve ce règlement et les nouveaux tarifs.

III – Programme « LEADER », demande de subvention en partenariat avec le parc du Pilat

Ce programme favorise les demandes de subventions à l'Europe en partenariat avec la région et le parc du Pilat, il a été reconduit sur 2021-2022. Parmi les travaux subventionnables, il y a la création et la réhabilitation de gîtes.
Notre projet est de créer un gîte d'étape d'environ 75 m2 dans la maison « bleue », réservé aux marcheurs, aux gens de passage ....Le coût serait de 90 000 € ttc avec la possibilité d'obtenir 30 % de subvention.

Le conseil municipal autorise Mme la Maire à faire toutes les démarches utiles à ce dossier.

IV – FLU (Fonds de logement unique)

Renouvellement de l'adhésion de la commune au Fonds de Logement Unique (FLU) afin d'aider les personnes défavorisées à faire face à des difficultés liées au logement (paiement factures eau ou électricité)
Jusqu'à ce jour, participation à hauteur de *0.20 €* par habitant soit 250,00 €.
Le conseil, à l'unanimité, propose de reconduire cette adhésion dans les mêmes conditions que les années précédentes.

V – Stationnement « Patientèle », cabinet du Kinésithérapeute

Il s'agit de réglementer le stationnement dans la descente qui permet d'accéder au cabinet de Kinésithérapie, et de faciliter le stationnement des patients. Ceci a été décidé en accord avec les riverains.
Le conseil, à l'unanimité, autorise Mme la maire à prendre un arrêté municipal réglementant le stationnement comme suit :
Stationnement réservé à la patientèle de 8 à 17 heures à compter du 5 mars 2021.

VI- Droit de préemption urbain

Le Conseil municipal, à l'unanimité, renonce à son droit de préemption urbain pour les immeubles suivants :
- Immeuble cadastré AB 104, 19 rue Peyronnet, appartenant à M. Claude Pochard et Mme Bernadette Chaprier
- Immeuble cadastré AE 85, 3 rue Pré-Martin, appartenant à M. et Mme Fillon
- Immeuble cadastré AE 409, 7 avenue de Colombier, appartenant à le SCI MG

VII- Enlèvement et compostage des boues de la STEP

Suite au nettoyage des boues de la station d'épuration en février 2020 et à leur analyse, il faut procéder à leur enlèvement et à leur compostage, 3 entreprises ont répondu à cette demande :

	Quantité	Tarif	Date
Valterra traitement sur site	Totalité	15 552,00 €	Inconnue
Valterra + Gaec des Littes	Totalité	20 718,48 €	Inconnue
SEDE	110m^3	8 580,00 €	Semaine 9
	30m^3	2 530,00 €	Semaine 9

Le conseil municipal, à l'unanimité, retient l'entreprise SEDE pour un montant de 8 580,00 € qui sera recalculer en fonction du tonnage.

VIII - Divers

Commission Aménager – Embellir :
- Les travaux de nettoyage, de coupe et d'élagage des arbres par l'entreprise Lafond sont faits. Le dossier de consultation des entreprises pour la suite est en court.
- Maison médicale : la visite avec les Docteurs Coffy a été positive, ils souhaitent pouvoir y exercer avant leur départ en retraite. Le relevé topographique est fait. Lancement de l'étude pour l'ascenseur.
- Eau-assainissement : Première réunion pour le diagnostic sur le réseau d'assainissement le 8 mars et lancement de l'étude.
Le 10 mars, réunion préparatoire pour le diagnostic sur le réseau d'eau potable.

Commission vie associative :

Le dépôt des dossiers des demandes de subvention se fera cet été, la commission se réunit pour établir un nouveau cahier des charges et un dossier simplifié.

Commission enfance, jeunesse et solidarité

CCAS : un courrier a été envoyé aux personnes de plus de 75 ans pour les aider dans leurs démarches en rapport avec la vaccination.
Nous avons obtenu par l'ARS (agence régionale de santé) 2 créneaux horaires à l'hôpital nord, le CCAS organise le transport en bus.
- le 09/03/2021 (2ème injection le 06/04/2021) départ à 14h30 sur la Grand place
- le 23/03/2021 (2ème injection le 20/04/2021) départ à 13h30 sur la Grand place

Commission Finances

Déjà 2 réunions de travail ont permis de faire le bilan des budgets sur 2020, avec publication des résultats dans le bulletin municipal. La prochaine réunion permettra de finaliser les budgets 2021 et de préparer une présentation accessible à tous, publiée dans la prochaine lettre piraillone.

Commission vie démocratique et communication

Le groupe réfléchit sur la mise en route des comités par le biais du site internet avec une proposition d'inscription en mai pour lancer les groupes en juin ou septembre.
La lettre piraillone répondra aux mieux aux questions issues des boîtes à idées.
Il y a aussi la possibilité de s'exprimer sur le site internet

Commission du personnel

Suite au départ en retraite de Mme Seux, le poste sera modifié et repris par Mme Galdemas pour permettre sa titularisation.
M. Geourjon va reprendre ses fonctions à ½ traitement.

Commission Pôle ressource

Biodiversité en lien avec le parc du Pilat :
- Gestion des espaces vert
- Pollution lumineuse
- Compostage
- Cheminement piéton
- Végétalisation du centre bourg

Commission ressources numériques

La Finalisation du site avec correction des coquilles est gérée par Manuel.

Projet : un portail famille pour les inscriptions à la cantine et au périscolaire est en cours de test, pour un déploiement en septembre.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 21 h 03.
Vu par Nous, Céline ELIE, Maire de SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, pour être affiché le vendredi 5 mars 2021 à la porte de la mairie conformément aux prescriptions du Code des Collectivités Territoriales.

La maire,
Céline ELIE